

PRESCRIPTIONS URBANISTIQUES

Cette zone est à destination industrielle .

Cette destination implique , outre les installations industrielles proprement dites, des affectations éventuelles accessoires à des services administratifs et sociaux ainsi que la réservation obligatoire d'espaces libres suffisants pour parcage de véhicules, dégagements et marges d'isolement avec plantations .

La distribution générale des divers éléments (installations industrielles proprement dites, services, espaces libres) sur le terrain sera faite compte tenu à la fois des besoins propres de l'occupant, de la moindre gêne réciproque entre ces éléments, de la moindre gêne au voisinage, et de l'inscription la plus favorable dans le site .